



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17043481

Déposé / Reçu le

13 MARS 2017

**au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles**

Dénomination

(en entier) : **LMK**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE DU MOULIN 20 - 1210 BRUXELLES

N° d'entreprise : BE 0882 983 278

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Il est décidé par l'AGE du 01/03/2017, à l'unanimité des voix de transférer le siège social de la société à dater de ce jour à l'adresse suivante :

« AVENUE VAN KALKEN 9/8 – 1070 BRUXELLES. »

**AKDENIZ OKTAY
GERANT**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature